

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 2109

présenté par

M. Cordier, M. Cinieri, Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Neuder, M. Taite, Mme Dalloz,  
M. Jean-Pierre Vigier et M. Kamardine

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 28, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet annuellement au Parlement un rapport sur le nombre d'oiseaux tués par les pales des installations terrestres de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Alors que la réglementation française est de plus en plus draconienne concernant la préservation des oiseaux, cet amendement demande au Gouvernement un rapport sur le nombre d'oiseaux tués chaque année par des éoliennes.